

# Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service

---

## IBM Application Server on Cloud

Les Conditions d'utilisation se composent du présent document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service» (les «Modalités des offres de Logiciel-service») et d'un document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités générales» (les «Modalités générales»), qui est disponible à l'adresse <http://www.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

Advenant une incompatibilité entre les Modalités générales et les présentes Modalités des offres de Logiciel-service, ces dernières prévaudront. Le Client accepte les présentes Conditions d'utilisation en commandant le Logiciel-service IBM, en y accédant ou en l'utilisant.

Ces Conditions d'utilisation sont régies par le Contrat Passport Advantage international IBM, le Contrat Passport Advantage Express international IBM ou le Contrat international régissant les offres désignées relatives aux Logiciels-services IBM (aussi appelés Logiciels sous forme de services), selon le cas (le «Contrat»), et celui-ci, de pair avec les Conditions d'utilisation, constitue l'entente intégrale.

### 1. Logiciel-service IBM

Les offres de Logiciel-service IBM suivantes sont régies par les présentes Modalités des offres de Logiciel-service :

- IBM Application Server on Cloud – Websphere Application Server (4 cœurs / 32 Go RAM / 1 To SAN)
- IBM Application Server on Cloud – Websphere Application Server Network Deployment (4 cœurs / 32 Go RAM / 1 To SAN)

### 2. Paramètres de calcul des frais

Le Logiciel-service IBM est vendu en fonction du paramètre de calcul des frais suivant, comme spécifié dans le Document transactionnel :

- a. **Instance** – Unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Une Instance correspond à un accès à une configuration spécifique du Logiciel-service IBM. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir chaque Instance du Logiciel-service IBM mise en disponibilité aux fins d'accès et d'utilisation pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.

### 3. Frais et facturation

Le montant exigible pour le Logiciel-service IBM est indiqué dans un Document transactionnel.

#### 3.1 Frais mensuels partiels

Des frais mensuels partiels spécifiés dans le Document transactionnel et calculés au prorata peuvent être exigés.

### 4. Création de comptes et accès

Lorsqu'un utilisateur du Logiciel-service IBM s'inscrit pour obtenir un Compte, IBM peut lui fournir un identificateur de Compte et un mot de passe. Le Client a la responsabilité de s'assurer que chaque Utilisateur du Logiciel-service IBM gère et maintient à jour l'information sur son Compte. Le Client peut en tout temps demander que les Renseignements personnels fournis dans le cadre de l'inscription à un Compte ou de l'utilisation du Logiciel-service IBM soient corrigés ou retirés de l'information sur le Compte en question. Ces renseignements seront alors corrigés ou retirés, mais leur retrait pourrait empêcher l'accès audit logiciel.

Il incombe au Client de s'assurer que chaque Utilisateur du Logiciel-service IBM protège son identificateur de Compte et son mot de passe et qu'il contrôle les personnes qui peuvent accéder à son Compte ou utiliser un Logiciel-service IBM en son nom.

## **5. Options de renouvellement de la Période d'abonnement pour le Logiciel-service IBM**

L'Autorisation d'utilisation du Client indiquera si l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvelle à la fin de la Période d'abonnement, en désignant cette période de l'une des façons décrites ci-dessous.

### **5.1 Renouvellement automatique**

Si l'Autorisation d'utilisation du Client indique que le renouvellement de l'abonnement se fait de manière automatique, le Client peut mettre fin à son abonnement au Logiciel-service IBM en faisant parvenir une demande écrite au représentant IBM ou au Partenaire commercial IBM, selon le cas, au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de la Période d'abonnement alors en cours qui est spécifiée dans l'Autorisation d'utilisation. Si IBM ou le Partenaire commercial IBM ne reçoit pas un tel avis de cessation au plus tard à la date d'expiration, la Période d'abonnement qui se termine se renouvellera automatiquement pour une période d'un (1) an ou pour la durée originale indiquée dans l'Autorisation d'utilisation.

### **5.2 Facturation continue**

Lorsque l'Autorisation d'utilisation indique que la Période d'abonnement du Client se renouvelle de manière continue, le Logiciel-service IBM continuera d'être accessible au Client et son utilisation sera facturée en continu. Pour cesser l'utilisation du Logiciel-service IBM et stopper le processus de facturation continue, le Client doit faire parvenir à IBM ou au Partenaire commercial IBM, selon le cas, un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours, dans lequel il demande d'annuler son utilisation du Logiciel-service IBM. Dès l'annulation de l'accès au Logiciel-service IBM, les frais d'accès impayés qui s'appliquent jusqu'au mois au cours duquel l'annulation a pris effet seront facturés au Client.

### **5.3 Renouvellement requis**

Lorsque l'Autorisation d'utilisation indique que la Période d'abonnement du Client ne se renouvelle pas, l'abonnement au Logiciel-service IBM et l'accès du Client à ce Logiciel-service sont révoqués à la fin de cette période. S'il désire continuer d'utiliser le Logiciel-service IBM après la date d'expiration, le Client doit passer une commande auprès d'un représentant IBM ou du Partenaire commercial IBM, selon le cas, en vue d'obtenir une nouvelle Période d'abonnement.

## **6. Assistance technique**

L'assistance technique est fournie pour le Logiciel-service IBM et le logiciel de soutien, s'il y a lieu, pendant la Période d'abonnement. Une telle assistance technique est incluse avec le Logiciel-service IBM et n'est pas disponible en tant qu'offre distincte.

L'information sur l'assistance technique se trouve à l'adresse suivante :

[http://www.ibm.com/support/entry/portal/product/puresystems/pureapplication\\_service](http://www.ibm.com/support/entry/portal/product/puresystems/pureapplication_service).

## **7. Modalités supplémentaires relatives aux offres de Logiciel-service IBM**

### **7.1 Collecte de données**

Le Client sait et convient qu'IBM peut, dans le cadre de ses activités normales d'exploitation et de soutien du Logiciel-service IBM, recueillir des renseignements personnels du Client (de ses employés et entrepreneurs) en lien avec l'utilisation du Logiciel-service IBM, en utilisant des technologies de surveillance ou d'autres technologies. IBM recueille de telles données afin d'obtenir des statistiques d'utilisation et des informations sur l'efficacité de son Logiciel-service, en vue d'améliorer l'expérience des utilisateurs ou de personnaliser les interactions avec le Client. Le Client confirme qu'il obtiendra ou qu'il a obtenu le consentement pour permettre à IBM de traiter les renseignements personnels recueillis, aux fins énoncées plus haut, au sein d'IBM, dans d'autres entreprises d'IBM et dans l'entreprise de leurs sous-traitants, partout où ils font affaire, et conformément à ce que permettent les lois applicables. IBM répondra favorablement aux demandes des employés et des entrepreneurs du Client concernant leur accès aux renseignements personnels qui ont été recueillis sur eux, ainsi qu'à leurs demandes de mise à jour, de correction ou de suppression de ces mêmes renseignements.

## **7.2 Emplacements bénéficiaires**

Les taxes applicables, s'il y a lieu, sont basées sur le ou les emplacements que le Client identifie comme étant ceux qui bénéficient du Logiciel-service IBM. Ainsi, IBM appliquera les taxes en se basant sur l'adresse professionnelle que le Client désigne comme l'emplacement qui est le principal bénéficiaire au moment de commander le Logiciel-service IBM, à moins que le Client ne fournisse à IBM de l'information supplémentaire à ce sujet. Le Client a la responsabilité de maintenir cette information à jour et d'informer IBM de tout changement.

## **7.3 Code faisant l'objet d'une licence distincte**

Red Hat Linux est le système d'exploitation qui est utilisé avec le Logiciel-service IBM Application Server on Cloud. Les modalités applicables à Red Hat Linux se trouvent à l'adresse suivante : <http://www.redhat.com/en/about/licenses>.

## Annexe A

Le Logiciel-service IBM Application Server on Cloud offre aux clients un moyen d'exécuter des modèles dans une infrastructure infonuagique spécialisée hors site.

Le Logiciel-service IBM Application Server on Cloud fournit une instance spécialisée dans le nuage IBM Softlayer, où les Clients peuvent utiliser la technologie de déploiement de charges de travail basée sur des modèles pour créer et gérer des déploiements virtualisés multiniveaux de WebSphere Application Server en entreprise d'une manière constante et reproductible.

Le Logiciel-service IBM Application Server on Cloud fournit :

- un abonnement à l'infrastructure matérielle et au logiciel WebSphere Application Server;
- du matériel réservé aux charges de travail du Client.

Il s'agit d'un moyen simple de transférer les applications exécutées sur le logiciel traditionnel WebSphere Application Server dans le nuage SoftLayer.

Au moment de fournir le service, IBM transmettra à l'utilisateur (la personne identifiée sur le formulaire d'approvisionnement) une adresse IP ou une adresse URL, ainsi que des justificatifs d'identité (ID utilisateur et mot de passe) qui lui permettront d'accéder au service.

Le Logiciel-service IBM Application Server on Cloud sera fourni avec les modèles suivants :

- WebSphere Application Server Liberty Core Pattern
- WebSphere Application Server Patterns
- WebSphere Application Server Network Deployment Patterns